

# **Collège Lucas Dupond**

## **Charte d'utilisation des outils numériques** (ENT – Pronote – Messagerie – Plateformes associées)

---

### **Préambule**

La présente charte a pour objectif de définir les règles d'utilisation des services numériques mis à disposition par le Collège Lucas Dupond.

Ces outils, tels que l'Espace Numérique de Travail (ENT), Pronote, la messagerie interne et les plateformes partenaires, constituent des ressources essentielles pour le bon fonctionnement pédagogique et administratif de l'établissement.

Toute utilisation de ces outils implique l'acceptation et le respect intégral des conditions énoncées ci-dessous.

---

### **1. Utilisateurs concernés**

La charte s'applique à l'ensemble des membres de la communauté éducative :

- **Les élèves,**
  - **Les enseignants,**
  - **Les personnels administratifs, techniques et de vie scolaire,**
  - **Les membres de la direction,**
  - Et, plus largement, toute personne disposant d'un accès aux outils numériques du collège.
- 

### **2. Objectifs des outils numériques**

Les services numériques du collège ont pour finalité :

- De faciliter la **communication** entre les membres de la communauté éducative,
- D'assurer la **gestion administrative et pédagogique** (emploi du temps, notes, absences, documents),
- De soutenir la **continuité pédagogique**,
- Et de renforcer la **sécurité et la traçabilité** des échanges au sein de l'établissement.

Toute utilisation autre que pédagogique, administrative ou autorisée par la direction est interdite.

---

### **3. Accès et sécurité des comptes**

- Chaque utilisateur dispose de **codes d'accès personnels et confidentiels**. Ces identifiants ne doivent **jamais être partagés** avec d'autres personnes, même de confiance.
- L'utilisateur est **responsable des actions effectuées** à partir de son compte.
- En cas de perte ou de compromission de ses identifiants, il doit **en informer immédiatement la direction**.
- Les connexions aux comptes doivent se faire dans un **environnement sécurisé**, en évitant les appareils publics ou non protégés.

Toute tentative d'intrusion, d'accès non autorisé ou de falsification d'identité numérique fera l'objet de **sanctions disciplinaires**.

---

### **4. Utilisation des services numériques**

#### **4.1. Sur l'ENT**

- L'ENT est le portail principal d'accès aux ressources numériques du collège.
- Toute publication (message, fichier, document, image) doit respecter la **neutralité, la courtoisie et la confidentialité**.
- Les discussions hors cadre scolaire ou les propos déplacés sont interdits.

#### **4.2. Sur Pronote**

- Pronote est réservé à la **gestion des cours, notes, absences, évaluations et cahiers de texte**.
- Toute donnée saisie sur Pronote (note, appréciation, rapport, message) doit être **fidèle à la réalité RP** et respecter le devoir de réserve.
- Les élèves ne doivent en aucun cas modifier ou tenter de modifier leurs résultats ou ceux d'autrui.

#### **4.3. Messagerie interne et serveurs Discord associés**

- Les échanges doivent rester **professionnels et respectueux**.
- Aucune publicité, moquerie, ou attaque personnelle n'est tolérée.

- Le personnel doit adopter une communication claire, bienveillante et sans abus d'autorité.
- 

## 5. Respect des données personnelles

Conformément aux principes du RGPD, toute donnée personnelle (nom, adresse, note, message, photo, etc.) doit être protégée.

- Les données des utilisateurs ne doivent **en aucun cas être diffusées** sans accord.
  - L'usage des informations collectées est strictement limité aux besoins du collège.
  - Tout manquement pourra entraîner des **poursuites disciplinaires ou pénales** selon la gravité.
- 

## 6. Sécurité et plan Vigipirate

Dans le cadre du plan Vigipirate, la sécurité numérique fait partie intégrante de la protection de l'établissement :

- L'accès aux locaux et aux services numériques peut être **restreint ou suspendu** par la direction en cas de risque ou de comportement suspect.
  - L'installation de logiciels externes ou de scripts non autorisés est **strictement interdite**.
  - Les connexions extérieures (personnes non membres du collège) doivent être **autorisées par écrit** par la direction.
- 

## 7. Comportement et sanctions

Tout comportement contraire à cette charte (insulte, triche, intrusion, non-respect des consignes) peut entraîner :

- Un **avertissement**,
- Une **suspension temporaire des accès**,
- Ou, dans les cas graves, un **conseil de discipline** et une **exclusion** de l'établissement.

Les utilisateurs sont tenus de respecter les décisions de la direction et du service informatique.

---

## **8. Engagement de l'utilisateur**

En accédant aux services numériques du Collège Lucas Dupond, l'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance de la présente charte et s'engage à la respecter sans réserve.

**Cette charte est obligatoire pour tout utilisateur souhaitant accéder à l'ENT,  
Pronote, ou à tout autre service numérique de l'établissement.**

---

**Fait le 28/10/2025**

**Le Principal**

*Lucas Jourdin*

Collège Lucas Dupond — « *Un collège, une équipe, une aventure !* »